

## APPEL D'OFFRES – SERVICES BANCAIRES

**Appel d'offres concurrentiel ouvert**  
**Université de Sudbury**

### 1. Renseignements généraux

Numéro d'appel d'offres : AOS-2026-01

Date de publication : 10 mars 2026

Date limite de soumission : 10 avril 2026 à 16 h 30 (HAE)

Séance de breffage technique (virtuelle) : 27 mars 2026, 11 h à 12 h

Période d'entrevues avec certains soumissionnaires : Semaine du 20 avril 2026

Décision d'octroi prévue : 28 mai 2026

#### **Personne-ressource officielle**

Louise Bray, Directrice des finances et de l'administration

Université de Sudbury

Courriel : [lbray@usudbury.ca](mailto:lbray@usudbury.ca)

Toutes les communications doivent être transmises uniquement à la personne-ressource ci-dessus.

### 2. Objet de l'appel d'offres

L'Université de Sudbury sollicite des propositions de la part d'institutions financières capables d'offrir un ensemble complet de services bancaires en français, adaptés aux besoins d'un établissement public postsecondaire de l'Ontario.

Le soumissionnaire retenu devra assurer des services intégrés, sécuritaires, conformes aux exigences réglementaires et disponibles localement en français.

### 3. Contexte institutionnel

L'Université de Sudbury, institution francophone, souhaite établir un partenariat bancaire stable pour soutenir ses opérations financières, sa gestion de trésorerie, sa paie, ses projets technologiques et ses obligations de reddition de comptes. Les services doivent être accessibles en français, tant au niveau du soutien technique que de la relation client.

## **4. Processus de soumission**

### **4.1 Modalités de transmission**

Les propositions doivent être transmises par voie électronique, en format PDF, à l'adresse suivante : [lbray@usudbury.ca](mailto:lbray@usudbury.ca)

### **4.2 Contenu obligatoire de la soumission**

Chaque proposition doit inclure :

- Une description détaillée des services proposés
- La structure tarifaire complète et tous les frais applicables
- Les références institutionnelles pertinentes
- La démonstration de la capacité à offrir tous les services en français
- Les capacités technologiques, niveaux de sécurité et certifications
- Une preuve de conformité réglementaire (FINTRAC, lois bancaires canadiennes, etc.)
- Les coordonnées d'un gestionnaire de comptes local

Les propositions incomplètes pourront être rejetées sans évaluation.

### **4.3 Séance de breffage technique**

Une séance de questions-réponses aura lieu le 10 mars 2026. Les participants doivent s'inscrire auprès de la personne-ressource.

### **4.4 Entrevues**

L'Université pourra convoquer certains soumissionnaires durant la semaine du 13 avril 2026 pour clarifier certains éléments.

## **5. Portée des services requis**

### **5.1 Soutien, relation client et gouvernance**

- Gestionnaire de compte dédié et local
- Service à la clientèle entièrement en français
- Soutien technique en français
- Interface numérique disponible en français
- Délais de réponse encadrés par un accord de niveaux de services
- Processus d'escalade documenté
- Formation pour le personnel administratif
- Soutien pour projets institutionnels (lorsque pertinent)

## **5.2 Services bancaires généraux**

- Comptes d'exploitation en CAD
- Traitement complet des dépôts et retraits électroniques
- Paiements et traitements de chèques
- États de comptes consolidés et détaillés
- Relevés mensuels et téléversement électronique
- Historique minimal de transactions sur 7 ans
- Paiements internationaux et domestiques
- Traitement des dépôts électroniques et paiements par carte
- Intégration avec plateformes de paiement en ligne

## **5.3 Gestion de trésorerie et liquidités**

- Gestion quotidienne des soldes
- Rapports automatiques
- Comptes portant intérêt pour excédents de trésorerie
- Solutions de placement à court terme, à faible risque
- Outils d'analyse et de prévision de trésorerie

## **5.4 Services liés aux cartes de paiement**

- Cartes d'achat institutionnelles (P-Card)
- Cartes corporatives (crédit, débit, virtuelles)
- Contrôles et limites personnalisables
- Rapports détaillés exportables

## **5.5 Services de paie et gestion des présences**

- Gestion des présences et banques de congés
- Traitement de la paie et des honoraires
- Dépôt direct, remises statutaires, production des T4
- Portail libre-service pour les employés
- Soutien en français

## **5.6 Services numériques, TI et cybersécurité**

- Plateforme bancaire en ligne sécurisée
- Accès multiutilisateurs avec niveaux d'autorisation
- Approvals multi-niveaux
- Traçabilité complète des opérations
- Conformité aux exigences FINTRAC

- MFA, détection de fraude
- Plans de continuité et reprise après sinistre
- Sécurisation et conservation des données

## **5.7 Services de financement**

- Marges de crédit institutionnelles et autres produits pertinents

## **5.8 Rapports, audits et reddition de comptes**

- Soutien aux audits internes et externes
- Transparence des opérations bancaires

## **5.9 Conditions financières**

- Structure tarifaire complète
- Frais liés aux virements et opérations de change
- Modalités de révision annuelle des frais

## **5.10 Exigences linguistiques et de proximité**

- Tous les services doivent être offerts en français
- Interface numérique en français
- Documentation contractuelle et opérationnelle en français
- Présence locale pour le soutien et les interventions

## **6. Critères d'évaluation**

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

1. Conformité aux exigences de l'appel d'offres
2. Qualité et exhaustivité de la proposition
3. Expérience et expertise du soumissionnaire
4. Qualité des services en français
5. Structure tarifaire et rapport qualité-prix
6. Capacité technologique, sécurité et conformité réglementaire
7. Références et performance antérieure

Une pondération détaillée pourra être fournie sur demande.

## **7. Conditions générales de l'appel d'offres**

- L'Université ne s'engage pas à accepter la proposition la plus basse ni aucune soumission reçue.

- L'Université se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler le présent appel d'offres sans préavis.
- Tous les coûts liés à la préparation des propositions sont entièrement assumés par les soumissionnaires.
- L'Université peut demander des renseignements supplémentaires ou clarifications à tout moment.
- L'Université peut négocier les conditions finales avec le soumissionnaire retenu.
- Le soumissionnaire doit déclarer toute situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel.
- Toutes les informations échangées dans le cadre du processus doivent être traitées de manière confidentielle.
- Le contrat résultant de cet appel d'offres sera régi par les lois de l'Ontario.